



FICHE 25 **Tourisme et loisirs : état des lieux, interactions et perspectives**

Messages clés:

La France est la première destination mondiale touristique avec 90 millions de touristes étrangers en 2019 (+ 4 %).

Avec ses 20 000 km de côtes incluant l'ensemble des Outre-mer, la destination préférée des Français est le littoral, qui accueille le quart des nuitées touristiques de France métropolitaine en 2019, l'équivalent de 360 millions de nuitées (63 % de visiteurs français, 37 % de visiteurs étrangers).

Le littoral est parmi tous les espaces touristiques français (montagne, rural, urbain), la destination dont la distance à parcourir pour y séjourner est la plus élevée, avec pour corollaire des séjours plus longs.

Ce sont principalement pour des motifs personnels (vacances, visites à des proches, ...) que les touristes y séjournent. Plus de 6 touristes sur 10 résident en France.

Les communes du littoral métropolitain concentrent 38 % de l'offre d'hébergement touristique au niveau national

Le tourisme littoral produit les plus importantes retombées économiques marchandes parmi l'ensemble des activités définissant l'économie maritime. Les trois quarts de l'activité économique générée par l'attractivité touristique du littoral sur l'ensemble du territoire métropolitain sont produits sur les lieux de séjour (communes littorales).

Bien que la filière nautisme et plaisance soit largement diversifiée, elle repose sur la construction et les activités de négoce et de maintenance. Ces deux segments génèrent 60 % du chiffre d'affaires total et plus d'un emploi sur deux. Le segment industriel, constructeurs et équipementiers, est particulièrement dynamique et compte parmi certains leaders mondiaux.

Avec 4 millions de plaisanciers réguliers répertoriés en 2020-2021, le territoire national compte plus de 400 ports de plaisance pour 190 000 places de ports environ et près de 40 ports à sec avec plus de 11 000 places (SDES, 2021). Fin août 2021, plus de 1 million de navires sont immatriculés en métropole

Sur la façade MEMN, la consommation de biens et services touristiques dans les lieux de séjour a généré une valeur ajoutée de 1,2 milliard d'euros et créé environ 13 000 ETP (équivalent temps plein), dans les communes littorales en 2019.

Les 2/3 de l'emploi touristique de la façade se trouvent dans les secteurs de l'hébergement marchand et de la restauration.

La fréquentation de cette façade contribue à 10-12 % de l'activité économique produite sur l'ensemble des lieux de séjour littoraux métropolitains. De ce fait, il s'agit de la façade la moins touristique de France.

La façade abrite 46 ports de plaisance pour 33466 places au total. Elle constitue la façade avec le plus faible nombre de ports et de capacité d'accueil, et l'on observe de grandes disparités entre départements. Cependant, la façade MEMN observe une croissance continue du tourisme lié aux croisières maritimes et fluviales.

La façade MEMN répertorie 13 % de la flotte métropolitaine de plaisance, majoritairement représentée par la Normandie.

En 2020, la répartition des licenciés entre les différentes activités de la façade correspond à la répartition nationale. Les deux fédérations d'activités nautiques avec le plus de licenciés à l'échelle de la façade sont la voile avec 21060 licenciés et les sports sous-marins avec 10457 licenciés.

La façade compte un grand nombre de lieux touristiques tels que le Mont Saint Michel et sa baie, les falaises d'Étretat, les plages du débarquement, ou encore la baie de Somme.

Son patrimoine remarquable contient de nombreux sites classés au patrimoine de l'UNESCO¹, à titre d'exemple: le centre-ville historique de la ville du Havre, l'île de Tatihou, les fortifications de Vauban à Saint Vaast de la Hougue.

Début 2022, les communes littorales de la façade MEMN comptent 81 sites classés (lieux dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national et dont l'évolution demande une vigilance toute particulière), 75 sites inscrits (lieux faisant l'objet d'une surveillance plus légère, sous forme d'avis préalable aux travaux).

La façade MEMN accueille un nombre important de manifestations nautiques, parmi elles: l'Armada à Rouen, la Transat Jacques Vabre au départ du Havre, Le Havre Allmer cup ou encore la Normandie Cup. Ces événements génèrent une attractivité significative au sein du territoire.

La pression anthropique exercée par le tourisme dans les communes littorales est 5 à 6 fois supérieure à celle observée pour l'ensemble de la France. Elle est globalement moindre sur la façade MEMN en comparaison de la totalité du littoral métropolitain – quoique très élevée en Hauts-de-France.

1. État des lieux du tourisme et des activités de loisirs

1.2 Au niveau national

La France possède 20000 km de côtes incluant l'ensemble des Outre-mer. Elle est la première destination mondiale touristique avec 90 millions de touristes étrangers en 2019. Le littoral accueille le quart des nuitées touristiques de France métropolitaine en 2019, l'équivalent de 360 millions de nuitées (63 % de visiteurs français, 37 % de visiteurs étrangers).

Le tourisme recouvre, d'après l'INSEE², « les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu visité ». Les retombées économiques produites par cet ensemble hétérogène d'activités

1 <https://www.notre-environnement.gouv.fr/rapport-sur-l-etat-de-l-environnement/informations/indicateurs-snm/article/patrimoine-culturel-naturel-et-architectural-du-littoral?lienretour=http%253A%252F%252Fwww.notre-environnement.gouv.fr%252Fspip.php%253Fpage%253Drecherche%2526amp%253Bsysteme%253DOmbel%2526amp%253Brecherche%253Dpatrimoine%252Blittoral&lienressource=recherche>
2 <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1094>

(sur le lieu de séjour, durant le voyage et en préparation du séjour) sont importantes pour l'économie française :

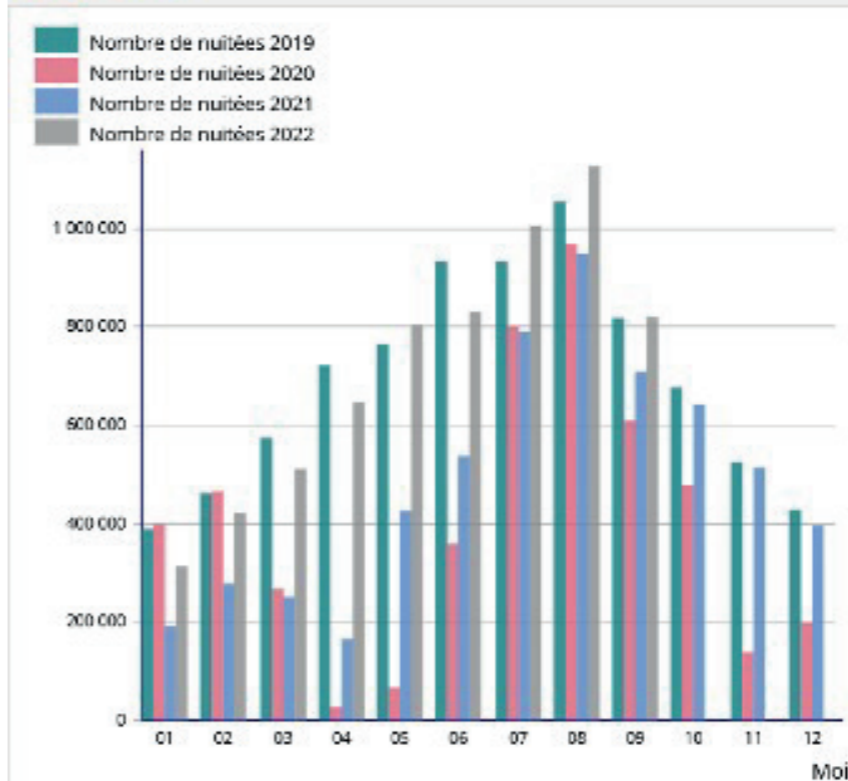
- La France représente la 1^{re} destination dans le monde pour les arrivées de touristes internationaux depuis plus de 30 ans et se situe en 3^e position pour les recettes touristiques internationales.
- La consommation touristique intérieure³ (CTI) en 2019 s'élève à 174,2 milliards d'euros en France (France métropolitaine et Départements d'Outre-mer), soit 7,5 % du produit intérieur brut (PIB)⁴.
- En 2016, le chiffre d'affaires des activités touristiques a atteint 172 milliards d'euros, pour une valeur ajoutée estimée à 68 milliards d'euros. Ce secteur est constitué de plus de 300 000 entreprises en grande majorité dans les secteurs de l'hébergement et de la restauration, qui emploient directement près de 1,1 million de salariés.

En 2019, le littoral est une destination touristique attractive. Le tourisme littoral recouvre ici les activités pratiquées par toute personne séjournant dans une commune littorale, les activités réalisées lors de son voyage pour s'y rendre ou en revenir, ainsi que les activités menées en préparation du séjour.

Un quart des nuitées est réalisé dans les communes littorales, et ce, majoritairement durant l'été. Le littoral est parmi tous les espaces touristiques français (montagne, rural, urbain), la destination dont la distance à parcourir pour y séjourner est la plus élevée, avec pour corollaire des séjours plus longs⁵.

Les communes du littoral métropolitain concentrent 38 % de l'offre d'hébergement touristique au niveau national, soit une capacité d'accueil supérieure à 8 millions de visiteurs en 2019. Les résidences secondaires en représentent les 4/5^e avec 6,6 millions de lits. Les autres formes d'hébergements les plus répandues sont les campings – 0,97 million de lits – et les hôtels – 0,24 million de lits.

Nombre de nuitées totales dans les hôtels en 2019, 2020, 2021 et 2022 selon les mois



Note : les données de septembre 2022 sont provisoires.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT)

3 « La consommation touristique intérieure (CTI) est la mesure de la consommation des visiteurs (touristes et excursionnistes) résidents ou non-résidents, au cours ou en vue des voyages qu'ils ont effectués en France, réalisée auprès des fournisseurs de services et de biens de consommation situés en France. La consommation touristique intérieure comprend une composante interne, correspondant à la consommation des visiteurs résidents. Elle comprend également une composante réceptrice, de consommation des visiteurs non-résidents. » (INSEE, 2022 : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c2209>).

4 Chassard M., Mainguené A., 2022. « La consommation touristique en France chute d'un tiers entre 2019 et 2020 », Insee Focus, no 262, 24/02/2022, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6204889>

5 Galiana E., Desmet M.-L., Joris A., Labescat G., Maud'hui P., 2014. « Panorama du tourisme littoral. Cahier 2 : les clientèles. Perceptions, attentes et pratiques ». Editions Atout France, Marketing touristique, Collection Destinations littorales, septembre 2014, 234 pages.

Le tourisme littoral produit les plus importantes retombées économiques marchandes parmi l'ensemble des activités définissant l'économie maritime⁶.

Au niveau national, plus du quart de la dépense touristique en 2019 dépend de l'attractivité des communes littorales de France métropolitaine, soit un montant compris entre 27 et 40 milliards d'euros, selon la méthode d'estimation mobilisée. Ces dépenses – réalisées avant, pendant ou après séjour (et visite) sur le littoral – créent entre 169 000 et 274 000 emplois (ETP) sur la totalité du bord de mer métropolitain.

La navigation de plaisance est une pratique de loisir ou sportive qui se réalise avec un véhicule nautique. Elle regroupe plusieurs types de pratiques : la navigation en mer ou en eaux douces, mais également la plaisance professionnelle dans un contexte de développement de nouvelles activités en mer et sur le littoral. La filière nautique française est composée d'un éventail de secteurs interdépendants allant de la vente et la location de navires et d'équipements spécialisés à l'offre de services connexes, tels que l'assurance et le convoyage.

Avec 4 millions de plaisanciers réguliers répertoriés en 2020-2021, le territoire national compte plus de 400 ports de plaisance pour 190 000 places de ports environ et près de 40 ports à sec avec plus de 11 000 places (SDES, 2021). Fin août 2021, plus de 1 million de navires sont immatriculés en métropole, 4,5 % de plus qu'en 2016. Les chiffres relatifs aux permis délivrés augmentent plus ou moins sensiblement.

Les activités de sports et de loisirs nautiques en mer, qui se pratiquent depuis l'estran (zone couverte et découverte par les marées) jusqu'à la haute mer, sont extrêmement diversifiées. Elles regroupent aussi bien les activités de surface telles que la planche à voile, le kitesurf, le motonautisme ou le ski nautique, que la plongée sous-marine ou encore le char à voile.

Elles peuvent être pratiquées dans le cadre d'un club ou librement, sans appartenance particulière à une structure organisée. Ainsi, les données des fédérations sportives, qui regroupent les licenciés et les pratiquants occasionnels (dans le cadre des fédérations), n'apportent qu'un éclairage partiel sur la pratique des activités nautiques.

En 2020, les deux fédérations comprenant le plus de licenciés sont la voile et les sports sous-marins avec respectivement 217 887 et 133 054 licenciés. Pour autant, c'est la fédération de surf qui présente le plus de pratiquants occasionnels. Ces chiffres ont chuté par rapport à 2019 de près de 27 % en moyenne pour toutes les fédérations des sports nautiques considérées.

1.2 Sur la façade Manche Est – mer du Nord

Particularité économique du tourisme littoral au sein de la façade Manche Est – mer du Nord

Sur la façade MEMN, la consommation de biens et services touristiques dans les lieux de séjour a généré une valeur ajoutée de 1,2 milliard d'euros et créé environ 13 000 EQTP (équivalent temps plein), majoritairement mal rémunérés, dans les communes littorales en 2019.

La fréquentation de cette façade contribue à 10-12 % de l'activité économique produite sur l'ensemble des lieux de séjour littoraux métropolitains. De ce fait, il s'agit de la façade la moins touristique de France.

Il est à noter que l'activité touristique dans certains départements de la façade dépasse actuellement les niveaux d'avant crise du Covid.

La part de l'emploi touristique est inférieure à la moyenne nationale littorale et ces emplois sont concentrés, pour les 2/3, dans les secteurs de l'hébergement marchand et de la restauration. Les communes littorales de cette façade maritime se caractérisent aussi par une spécialisation marquée de l'emploi dans le secteur de l'hébergement, particulièrement dans les Hauts-de-France.

Le nombre de nuitées dans les communes littorales de la façade MEMN équivaut à 12 % du littoral métropolitain. Cette façade se distingue par sa forte proportion de visiteurs non-résidents. Les nuitées touristiques des Français ont diminué entre 2012 et 2019, au contraire de celles des touristes étrangers, dont la progression a été plus élevée que sur l'ensemble du littoral métropolitain.

Sur la façade MEMN, la crise sanitaire s'est traduite par une forte réduction de la fréquentation touristique dans les communes littorales – notamment des touristes étrangers – et une forte contraction de l'emploi touristique.

Tourisme littoral

Bien qu'il s'agisse de la façade avec le plus faible nombre de ports de plaisance et de capacité d'accueil, elle observe une croissance du tourisme lié aux croisières maritimes et fluviales. Par exemple, pour l'année 2022 en Seine Maritime représente 51 bateaux de croisière maritime, 130 escales et 277 865 passagers.

La façade MEMN se distingue particulièrement par son tourisme mémoriel qui comptabilise 55 sites à caractère militaire et lieux de Mémoire en Normandie actuellement ouverts. Plus de la moitié de ces sites se situent dans le Calvados⁷. Avec plus de 6,2 millions de visiteurs, la fréquentation des sites et lieux de visite de Mémoire augmente de 6,1 % en 2019. Le Cimetière militaire américain Omaha Beach comptabilise à lui seul plus d'un quart des visites de la thématique.

Avec **175 686 visiteurs enregistrés entre le 1^{er} juin et le 31 août 2023**, c'est ainsi une hausse de 17 % qui accorde encore de belles perspectives au tourisme mémoriel. 58 % des visiteurs venant découvrir le musée qui retrace la Bataille de Normandie sont Français⁸.

16 % des nuitées hôtelières internationales se situent dans la zone des Plages du Débarquement.

Le Mont Saint Michel constitue également un point touristique majeur pour la façade : 323 310 visiteurs aux compteurs en 2022 soit +37 %/2021 et -14 %/2019.

Plaisance, sports et loisirs nautiques

La façade abrite 46 ports de plaisance pour 33 466 places au total. Elle constitue la façade avec le plus faible nombre de ports et de capacité d'accueil générale. Elle ne l'est pas pour autant pour la capacité d'accueil de passage puisque 1 529 places pour les visiteurs sont dénombrées. Le département de la Manche présente le plus grand nombre de ports de plaisance au sein de la façade MEMN (16) pour 11 772 places au total, et la Somme le moins avec 2 ports pour 660 places.

La façade MEMN répertorie 13 % de la flotte métropolitaine majoritairement représentée par la Normandie.

Par ailleurs, le département du Nord voit sa capacité d'accueil des navires de plaisance croître depuis 2021, notamment pour prendre en compte le passage de nombreux navires venant de pays de l'Europe du Nord (Benelux, Allemagne, Scandinavie...). Par exemple, on voit une augmentation des places à quais (+ 100) et un projet d'envergure à Dunkerque avec la construction d'une nouvelle marina au port du Grand large, incluant logements, services, commerces et pontons à l'horizon 2024-2025.

Importante fréquentation des zones d'Étretat, Veules-les-Roses, Fécamp, Dieppe.

De nombreux événements sont organisés sur le littoral et en mer tout le long de la façade : courses de voile [ex : départ Jacques Vabres au Havre], Trail, Concours de pêche, Fête de la mer, Compétition Kayak de Mer... Ces événements sont autorisés par accusé de réception des demandes de manifestation nautique et délivrance d'autorisations d'occupation temporaire du domaine public maritime, afin de s'assurer que les organisateurs respectent les règles en matière de sécurité et de préservation du littoral.

En 2022, les manifestations nautiques se répartissaient ainsi pour la Manche Est – Mer du Nord :

422 manifestations nautiques (370 en 2021) :

- 118 dans le Calvados
- 110 dans la Manche
- 38 dans le Nord
- 84 en Seine Maritime
- 80 dans le Calvados
- 2 dans la Somme

source : Préfecture maritime, bilan opérationnel 2022

La pêche à pieds est une activité récréative particulièrement appréciée des touristes.

Le réseau Littorea effectue des comptages régulièrement au sein de 469 sites de pêches. Le dernier en date remonte à août 2022. À titre indicatif, le site ayant été fréquenté par le plus de pêcheurs est celui de la côte du Cotentin avec 8 603 pêcheurs comptés. 2 786 pêcheurs furent comptabilisés à l'Archipel de Chausey ces jours là⁹.

⁶ Kalaydjian R., Bas A., 2022. « Données économiques maritimes françaises 2021 ». Ifremer, Brest, juin 2022, 126 pages : <http://doi.org/10.13155/88225>

⁷ <https://pronormandietourisme.fr/wp-content/uploads/2021/06/Normandie-Tourisme-Chiffres-cles-2019-Tourisme-de-Memoire.pdf>

⁸ <https://www.paris-normandie.fr/id446050/article/2023-09-06/frequentation-touristique-en-hausse-et-retour-remarque-des-americains-au>

⁹ <https://drive.google.com/file/d/1eYrDVD3BR14eafPmt9u89VQH2ansgw7Y/view>

2. Les interactions du tourisme et des activités de loisirs avec le milieu marin et les autres usages de la mer

2.1 Avec le milieu marin

En France métropolitaine, la pression anthropique exercée par le tourisme dans les communes littorales est de 5 à 6 fois supérieure à celle observée pour l'ensemble de la France. Elle est globalement moindre sur la façade MEMN en comparaison de la totalité du littoral métropolitain – quoique très élevée en Hauts-de-France –, et représente entre 9 et 13 % de l'ensemble des pressions anthropiques exercées sur cet espace si l'on considère l'ensemble de la population présente¹⁰.

Du point de vue environnemental, pour la zone côtière, cette pression touristique contribue notamment à exacerber, dans des proportions difficiles à évaluer¹¹ et très variables localement selon les pratiques touristiques prédominantes, les problématiques suivantes :

- l'artificialisation et la modification des paysages qui en résulte (Le Berre, 2017);
- la dégradation de la biodiversité (Jacob, 2019);
- la prolifération des déchets (Gauche, 2017);
- l'introduction d'organismes pathogènes microbiens (Jacob, 2019);
- l'introduction de contaminants (crèmes solaires par ex. : Tovar-Sánchez et al., 2019).

À ces effets locaux, qui se manifestent sur les lieux de séjours, s'ajoutent également des problématiques liées aux mobilités touristiques, pollutions sonores et atmosphériques, d'ampleur fortement variable en fonction de l'origine des touristes et de leur mode de transport, et dont les impacts sur le milieu marin se manifestent indirectement et de façon différée.

L'intention de séjourner sur le littoral est (pour partie) liée à la présence d'un environnement appréciable comme en témoignent les activités les plus pratiquées par les visiteurs français sur le littoral : promenade, baignade, plage, randonnée pédestre, pêche à pied. Ces activités touristiques, notamment la baignade, et les destinations touristiques où elles se pratiquent, sont, en raison de leur nature, particulièrement dépendantes de la qualité du milieu marin.

Si les usagers des plages peuvent représenter une source de pression, ils subissent aussi la dégradation de l'état des plages et des eaux de baignade en raison notamment de la mauvaise qualité sanitaire des eaux côtières, des proliférations d'algues nuisibles, de la présence des déchets sur le rivage, et de l'érosion des plages. Enfin, l'érosion des plages conduit à la diminution de l'attractivité des destinations balnéaires affectées par ce phénomène en raison de l'atténuation de leurs capacités récréatives.

Créé par Teragir en 1985, le Pavillon Bleu valorise chaque année les communes et les ports de plaisance qui mènent de façon permanente une politique de développement touristique durable. En 2023, en MEMN : 6 ports sont Pavillon bleu (Rouen, Fécamp, Saint Valery sur Somme et Dieppe, Etaples, Dives-Cabourg-Houlgate) et 6 plages (Dieppe, Colleville Montgomery, Fécamp, Le Havre, Honfleur, et Saint Jouin Bruneval)¹².

2.2 Avec d'autres activités

Les activités touristiques, par leur consommation d'espace, concurrencent certaines activités traditionnelles, notamment primaires, qui requièrent une implantation littorale (l'aquaculture, et dans une moindre mesure, la pêche). Les destinations touristiques connaissent également une forte attractivité résidentielle, par l'intermédiaire des résidences secondaires et des locations saisonnières. Le foncier étant rare sur les littoraux, des difficultés d'accès au logement surviennent pour les actifs les plus jeunes et/ou aux revenus modestes (primo-accédants, travailleurs saisonniers, ...). Le développement des logements touristiques (type AirB&B) a des conséquences sur le logement des saisonniers sur tout le littoral et peut mettre en péril certaines activités.

La France cherche à développer une filière nautique et de plaisance, de loisir et sportive impactant peu les habitats et les espèces des milieux littoraux et marins et intégrant les enjeux de biodiversité tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

Dans cette perspective, le numérique est à l'origine, à la fois, de nouveaux produits touristiques innovants et d'une meilleure compétitivité pour les entreprises du secteur. Il fait donc l'objet d'un suivi stratégique pour le secteur du tourisme et des loisirs maritimes et littoraux.

Soutenus par le Ministère de la transition écologique et le SHOM, plusieurs projets d'applications de signalisation maritime qui permettront de déclarer les algues présentes sur une plage ou de signaler la présence de mammifères marins sont en cours de développement.

3. Perspectives pour le tourisme et les activités de loisirs et grands facteurs d'évolution

La crise sanitaire (2020, 2021) a considérablement impacté le tourisme littoral. À l'échelle nationale, elle s'est traduite par une baisse sans précédent de la fréquentation touristique dans les communes littorales (-29 % par rapport à 2019) qui a entraîné une forte contraction de l'activité économique liée au tourisme. Les pratiques touristiques ont aussi considérablement évolué durant cette période, par exemple les touristes français ont privilégié davantage les destinations de proximité, chez des proches ou en résidences secondaires.

Le littoral devrait rester la destination phare des touristes français et étrangers, aussi le défi n'est pas à l'augmentation des capacités d'accueil mais à une adaptation de l'offre pour aller vers une meilleure durabilité. Notamment, avec l'essor du télétravail, un nombre non négligeable de personnes restent déclarées habitantes à Paris, mais passent autant voir plus de temps dans leur résidence secondaire (en arrivant le jeudi soir et en repartant le mardi matin, soit 2 nuitées sur Paris et 5 sur le littoral). Les impacts de ces nouveaux modes de vie restent à évaluer sur le long terme, notamment sur les réseaux d'assainissement, la consommation d'eau potable ou d'électricité, etc. mais aussi dans la cohabitation avec les autres activités littorales.

Un enjeu commun à l'ensemble des activités maritimes et littorales, est la disponibilité des "accès à terre" qui peut entraîner des conflits d'usages, ou être générateurs de nuisances néfastes à d'autres activités. En conséquence, la prise en considération de la répartition des activités de plaisance, de loisir et de tourisme dans l'espace, mais aussi dans le temps doit permettre de régler des potentiels conflits, en partageant la culture de la planification.

Dans cette perspective, le plan « Destination France » a été co-construit avec les acteurs du secteur (professionnels, élus, institutionnels). Il se fonde notamment sur les travaux du Comité de filière tourisme, de cinq consultations territoriales, et après une consultation sur le tourisme durable lancée en 2021 auprès de 50 000 participants en France et à l'international.

Il en ressort un plébiscite en faveur de la préservation de la biodiversité, du développement des transports durables ou encore de la nécessité de rééquilibrer l'activité touristique sur le territoire. Diverses mesures de ce plan concernent les activités de loisirs, de plaisance ou de tourisme littoral, avec notamment des actions sur :

- le sentier du littoral (programme France vue sur mer),
- la réduction de l'empreinte écologique du secteur,
- le développement d'itinéraires cyclables aménagés sur le littoral ("eurovélos" et "véloroutes nationales"),
- l'adoption d'un tableau de bord du tourisme durable.

Le plan « Destination France » porte une ambition de modernisation et de verdissement des ports de plaisance et des bases nautiques pour la promotion d'un tourisme 4 saisons, le développement de nouveaux services, la transition écologique et la résilience au changement climatique. Deux projets ont notamment été identifiés dans les Hauts-de-France sur les ports de plaisance de Boulogne (renouvellement bassin Frédéric Sauvage) et de Dunkerque (projet « Marina »).

¹⁰ En faisant l'hypothèse que les pratiques touristiques ne sont ni plus ni moins préjudiciables pour l'environnement que celles des résidents permanents.

¹¹ Si les problématiques évoquées sont renseignées dans la littérature scientifique, il n'existe pas à notre connaissance de littérature liant précisément le tourisme à ces problématiques sur la façade MEMN.

¹² <https://pavillonbleu.org/palmars-2022/carte-communes-laureates-2020.html>

